



Motion du SNUipp-FSU 81 / CAPD du 05/09/2019

Parce que les évaluations nationales sont pour Jean-Michel Blanquer le levier premier pour imposer sa vision de l'école et contraindre les pratiques enseignantes.

Parce que nous refusons la déprofessionnalisation et la mise en concurrence généralisée des élèves, des écoles, des enseignant-es.

Parce que ces évaluations anxiogènes mettent nos élèves en souffrance et ne sont en aucun cas adaptées à la réalité singulière de chacune de nos classes.

Le SNUipp-FSU 81 appelle les conseils des maîtres à décider de perturber les évaluations nationales CP et CE1 2019

- en refusant de les faire passer
- ou en refusant de saisir les résultats
- ou en saisissant les mêmes résultats pour tous les élèves ou des résultats erronés
- ou en aménageant la passation (choix des items, aménagement des consignes et des temps de passation).

Dans notre département, deux collègues ont fait le lourd choix de démissionner pendant l'été. Ces deux collègues avaient fait des demandes de disponibilité que vous avez choisi de refuser. Sous prétexte de « *ne pas perdre deux personnels pour l'année* », vous les perdez pour toujours ! Monsieur le DASEN, cette nouvelle restriction des droits des personnels fait d'une part perdre à notre département deux enseignantes de qualité et d'autre part conduit à deux supports enseignants non occupés dès la rentrée. Comptez-vous accepter deux Inéats non compensés ou vous inscrire dans la loi dite de transformation de la fonction publique en recrutant des contractuels ?

L'abaissement de l'instruction obligatoire à 3 ans permettrait de lutter contre le fondamentalisme religieux qui aurait tendance à éloigner les filles de l'école. Cette affirmation du ministre de l'Éducation Nationale le 31 août sur les ondes de *France Culture* a de quoi faire réagir et a obligé bon nombre de journalistes à chercher dans les statistiques des données chiffrées permettant d'étayer cette parole. Mais, les faits sont têtus, il n'en est rien. En effet comme le montrent les études mises à jour annuellement par la DEPP, les filles sont aussi bien scolarisées que les garçons. Et parmi ceux et celles qui ne le sont pas (très minoritaires) on retrouve une proportion sexuée à l'image des taux de filles et garçons parmi les naissances.

Vivement interpellé, l'entourage de Jean-Michel Blanquer a dû ramer à contre-courant

expliquant que les propos du ministre n'avaient pas valeur de statistiques mais qu'il souhaitait pointer la situation de certaines familles, dans certains quartiers, à certains endroits... Une information à peu près invérifiable donc mais qui surfe allègrement sur la peur entretenue dans l'espace public de la présence massive d'un fondamentalisme religieux qui sévirait dans les quartiers empêchant les petites filles d'aller à l'école. Ce ne sont pas de tels propos qui pourront aider les équipes dans les écoles à construire un lien de confiance et de proximité avec toutes les familles quand certaines d'entre elles sont ainsi pointées du doigt. Aussi, la rue de Grenelle aurait pu s'abstenir de prononcer des propos qui d'habitude ne dépassent pas le comptoir en zinc. À moins que, coûte que coûte, il soit indispensable de construire un écran de fumée pour mieux masquer les moyens insuffisants permettant de renforcer la scolarisation là où elle fait réellement défaut ou encore de permettre aux élèves d'âge maternel et à leurs enseignantes et enseignants de travailler dans de meilleures conditions.